

Le saviez-vous ?

Reconnue éligible au titre de la formation professionnelle continue, cette formation est encouragée par l'ensemble des **partenaires sociaux (OPCA)**. La formation initiale est intégrée dans de nombreux dispositifs diplômants

PUBLIC CONCERNÉ

Tout personnel et étudiant du secteur sanitaire et social.

THÉMATIQUES DE LA FORMATION

Le contenu du programme dépend de l'Institut National de Recherche et de Sécurité. La démarche PRAP s'appuie sur le principe d'amélioration continue. Elle doit permettre à l'établissement de dégager des pistes d'amélioration dans les domaines organisationnels, techniques et humains des situations de travail. Elle vise à former les salariés à être acteurs de leur prévention grâce à une analyse objective de leur méthode de travail.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- + Echanges
- + Analyse des pratiques
- + Apport de connaissances
- + Ateliers d'apprentissage des gestes
- + Exercices pratiques tenant compte des conditions réelles de travail

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- + Ordinateur et vidéo projecteur
- + Matériel de manutention existant dans l'établissement
- + Les postes de travail prédéfinis par le cahier des charges
- + Tableau papier et tableau blanc
- + Supports papiers pour les participants

INTERVENANT

Animateurs en prévention des risques liés à l'activité physique, certifié par l'INRS pour la formation PRAP

DURÉE

1 à 2 heures de visites préalable afin d'élaborer un programme adapté
3 jours - 21 heures (2 jours consécutifs + 1 jour deux à trois semaine plus tard)
Suivi à 6, 12, et 18 mois après la formation

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Formation en intra uniquement : Groupe de 4 à 12 personnes maximum

ÉVALUATION & VALIDATION

La participation et la présence est obligatoire pour l'ensemble des heures de formation. La Croix-Rouge française délivre une attestation de participation et le certificat d'acteur PRAP.

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- + Caractériser l'activité physique dans sa situation de travail
- + Situer l'importance des atteintes de la santé (AT/MP) liées à l'activité physique professionnelle et les enjeux humains et économiques pour le personnel et l'entreprise.
- + Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain.
- + Détecter les risques d'atteintes à sa santé.

Renseignements & Inscriptions

crpf.rhone-alpes@croix-rouge.fr

☎ 04 77 59 39 72

Fiche d'inscription - [ici](#) -

ORGANISATION AVEC
SYSTÈME QUALITÉ
CERTIFIÉ PAR DNV GL
= ISO 9001 =

croix-rouge française 

PROGRAMME DE FORMATION : 21 HEURES

ACCUEIL ET PRÉSENTATION

1 ^{ère} demi-journée	2 ^{ème} demi-journée
<ul style="list-style-type: none"> + Présentation de la formation-action dans la démarche de prévention de l'entreprise. + L'importance des atteintes à la santé liées à l'activité physique professionnelle et les enjeux humains et économiques pour le personnel et l'entreprise. + Les différents acteurs de la prévention. + Les risques de son métier + La place de l'activité physique dans l'activité de travail. + Le fonctionnement du corps humain et ses limites. 	<ul style="list-style-type: none"> + Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et leur conséquence sur la santé. + Les facteurs de risque d'origine biomécanique, psychosocial et ceux liés à l'environnement physique. + Dans sa situation de travail, description de son activité et repérage des situations pouvant nuire à sa santé. + Identification des risques potentiels. + Les différentes causes d'exposition
3 ^{ème} demi-journée	4 ^{ème} demi-journée
<ul style="list-style-type: none"> + Retour d'expérience + Recherche de pistes d'amélioration des conditions de travail + Repères méthodologiques de l'analyse des déterminants de l'activité physique. + Analyse, dans sa situation de travail, des déterminants de son activité physique. + En prenant en compte les PGP <p style="text-align: center;">Epreuve certificative n°1</p>	<ul style="list-style-type: none"> + Les aides techniques à la manutention. + Les principes de sécurité et d'économie d'effort. + Evaluation des participants <p style="text-align: center;">Epreuve certificative n°2</p> <p style="text-align: center;">Bilan</p>
5 ^{ème} demi-journée	6 ^{ème} demi-journée
<ul style="list-style-type: none"> + Evaluation du potentiel de la personne soignée ou aidée. + Règles à respecter dans la mise en œuvre des principes de manutention des personnes. + Déplacements naturels de la personne. + Mise en pratique de sécurité et d'économie d'effort dans les situations professionnelles nécessitant une manutention des personnes 	<ul style="list-style-type: none"> + Mise en pratique de sécurité et d'économie d'effort dans les situations professionnelles nécessitant une manutention des personnes + Evaluation des participants <p style="text-align: center;">Epreuves certificative n°3</p> <p style="text-align: center;">Bilan</p>